

Diplôme
universitaire

DU Approches palliatives



Collège Sciences de la santé
2016-2017

université
de **BORDEAUX**

DU Approches palliatives

Formation

Durée de la formation

1 an

Programme 180 h (26 jours) :

- › 140 h de cours et d'ateliers interactifs
- › 40 h de stage

Lieu de la formation

Université de Bordeaux

- › Site de la victoire
3 place de la victoire à Bordeaux

Cette année permet l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en soins palliatifs et en accompagnement.

Elle associe un enseignement magistral suivi d'échanges, des ateliers interactifs en sous-groupes, des séminaires.

Thèmes

- › Sociologie de la mort en Occident
- › Histoire et définition
- › Douleur et autres symptômes
- › Souffrance globale
- › Accompagnement
- › L'équipe interdisciplinaire
- › La phase ultime
- › Problèmes éthiques
- › Le deuil
- › Situations spécifiques
- › Organisation des soins palliatifs
- › Méthodologie du RSCA

sous réserve du vote des
instances universitaires



Validation

DU - Approches palliatives

- › L'**assiduité aux cours** est requise pour être autorisée à se présenter à l'épreuve écrite.
- › Un **stage validant** doit être effectué dans une structure reconnue par le comité pédagogique local et selon une liste nationale établie par le CNEFUSP. Il doit durer 5 jours consécutifs, soit 40 h minimum. Le stage fait l'objet d'une convention signée par toutes les parties. Les étudiants devront justifier d'une assurance professionnelle responsabilité civile couvrant les dommages éventuels subis ou causés par eux à l'occasion de leurs stages.

- › De plus, un **récit de situation complexe argumentée et authentique (RSCA)**, est validant, doit être rédigé par le stagiaire à partir d'une situation vécue en stage, il est accepté ou refusé.
- › L'examen écrit de fin de 1^{re} année, noté sur 20, est validant, d'une durée de deux heures, et comporte des questions et/ou un cas clinique, avec deux sessions par année.

Les candidats ayant obtenu la moyenne à l'examen écrit, et ayant validé leur stage et leur RSCA, valident le DU Approches palliatives.

Candidature et inscription

Peuvent être candidats :

- › Les docteurs en médecine, en pharmacie, les internes en médecine générale ayant validé 4 semestres de stage, les internes après 2 ans de fonction, les titulaires d'un DES ou d'un DESC.
- › Par dérogation et sur décision du responsable, les professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif de niveau minimum bac+3: infirmiers, psychologues, assistants socio-éducatifs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés ou autres et ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
- › Peuvent également être admis à s'inscrire, dans les mêmes conditions de niveau et de titre et/ou de pratique professionnelle, d'autres candidats.
- › Les candidats ayant validé le D.U. Approches Palliatives pourront, sous réserve de l'autorisation accordée par le Responsable Pédagogique local du DIU de Soins Palliatifs et d'Accompagnement, être admis au DIU de Soins Palliatifs et d'Accompagnement en deuxième année.
- › Les candidats répondant aux critères ci-dessus définis, doivent demander un dossier de candidature à l'adresse suivante:
emilie.bresson.ext@chu-bordeaux.fr
- › Ce dossier doit ensuite être déposé, à l'attention du responsable pédagogique **avant le 1^{er} septembre**.

Après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, une autorisation écrite d'inscription sera par la suite délivrée.

La composition pluridisciplinaire de chaque promotion sera prise en compte :

- › 50 maximum pour le DU Approches palliatives.

Inscription au plus tard le 31 octobre

- › Université de bordeaux
Service scolarité DU - Capacités en médecine
Tél. : 05 57 57 14 10

Le dossier d'inscription devra contenir, outre les pièces normales pour toute inscription :

- › un certificat d'assurance professionnelle responsabilité civile,
- › et l'autorisation d'inscription délivrée par le responsable pédagogique après examen du dossier de pré-inscription.

Coût de la formation

Le montant annuel de l'inscription comprend :

- › Le droit de scolarité (inscription à l'université) fixé annuellement par l'arrêté ministériel (pour information en 2015-2016 : 189,10 € pour une inscription et 134 € en cas de seconde inscription).
- › Le droit spécifique (coût du diplôme) :
 - › **En formation initiale** : 500 €* (internes ayant effectué au moins 2 semestres de stage)
 - › **En formation continue** :
 - 750 €* / reprise d'études non financée
 - 1100 €* / reprise d'études financée

* Montants indicatifs en cours de validation

Contact

Centre d'accompagnement et de soins palliatifs

Hôpital Xavier Arnoz
CHU de Bordeaux

Avenue du Haut-Lévêque
33604 Pessac Cedex

Tél. : 05 57 62 30 31
Fax : 05 57 65 62 52

emilie.bresson.ext@chu-bordeaux.fr